

REUNION DE QUARTIER CENTRE

Jeudi 15 avril 2021

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Révision du Plan local d'Urbanisme**
- 2/Budget de la Ville 2021**
- 3/ Planification des travaux sur le quartier Centre**
- 4/ Echanges et questions sur le quartier Centre**

ACCUEIL

Madame la Maire, Rafika REZGUI, accueille les participants et rappelle la volonté de l'équipe municipale d'encourager les habitants à participer aux décisions qui concernent la ville et de favoriser toutes les formes facilitant la compréhension des enjeux de notre territoire.

Madame la Maire est accompagnée de Monsieur Armando SOUSA, conseiller municipal référent du quartier Centre, de Monsieur PROPONET, Adjoint à la Maire chargé de l'aménagement urbain et des mobilités et de Monsieur LACAMBRE, 1er adjoint aux finances, au personnel et à l'administration générale.

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) :

La présentation de Monsieur PROPONET (objectifs du PLU, calendrier et participation des habitants) est disponible dans le power point joint en annexe.

BUDGET DE LA VILLE 2021 :

- La présentation de Monsieur LACAMBRE (Objectifs de la Programmation Pluri-annuelle des Investissements et dépenses d'investissements 2021) est disponible ici.

PLANIFICATION DES TRAVAUX SUR LE QUARTIER NORD

La présentation de Monsieur SOUSA est disponible ici.

QUESTIONS SOULEVEES PAR LES PARTICIPANTS :

QUESTION / PROBLEME / DEMANDE	REPONSE / SUIVI
Que va devenir le terrain où se trouvait le gymnase Coubertin ?	Le devenir du terrain se définira dans le cadre de la révision du PLU : c'est précisément ce type de questions qui fera l'objet d'échanges.
Est-il prévu une rénovation du Centre-Ville ?	La Ville fait actuellement réaliser une étude dans le but de formuler des propositions pour revitaliser le Centre-ville. Madame la Maire, Vice-Présidente en charge du développement économique à la Communauté Paris Saclay, a porté le dossier de Chilly-Mazarin pour que la Ville soit retenue dans l'étude sur les cœurs de ville menée par la CPS dans le but de les rendre plus lisibles, visibles et attractifs.
Quelle est la position des élus sur le quota des 25% de logements sociaux imposé par la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) ?	<p>La loi SRU impose aux villes 25 % de logements sociaux sur leur territoire. Le non-respect de ce quota est passible d'une amende. A ce jour, il manque environ 500 logements sociaux sur notre territoire.</p> <p>Dans le cadre de la révision générale du PLU, le préfet de l'Essonne a déjà fait savoir à la Commune que l'atteinte de cet objectif sera obligatoire. Pour y parvenir, la municipalité envisage de limiter le recours à la construction nouvelle avec la reconversion de parcs de logements existants. Ainsi, à ce jour, environ 170 logements nécessitant des travaux de remise en état et d'embellissements viennent d'être acquis par une société de logement social.</p> <p>Sans construire de nouveaux logements et tout en améliorant la qualité du parc existant, la municipalité souhaite diminuer sa carence en logements sociaux.</p>
Demande d'information sur le devenir du site Decouflé	<p>L'équipe municipale a créé un périmètre d'étude sur ce secteur, afin de geler tout projet le temps de l'adoption du nouveau PLU.</p> <p>La municipalité lancera un atelier d'urbanisme, animé par un bureau d'étude pour mener une concertation avec les habitants.</p>
Un permis de construire a été accordé au 14 rue de la Division Leclerc mais aucun chantier n'a été observé depuis près de 2 ans... Peut-on savoir ce qu'il en est ?	Si le permis a été délivré, c'est qu'il est en règle avec le PLU. Le propriétaire dispose alors de 3 ans pour l'exécuter. Il reste donc encore du temps... Les services communaux vont toutefois prendre attache auprès du propriétaire pour recueillir des informations sur le projet (construction de 20 logements)

QUESTION / PROBLEME / DEMANDE	REPOSE / SUIVI
Peut-on envisager de matérialiser un sens de circulation devant les Douves ?	La proposition sera soumise aux services techniques pour étude de faisabilité.
Que faire si la mise en conformité du réseau de raccordement est demandée au moment de la vente d'un bien ?	Des contrôles sont réalisés lors des mutations : en cas de non-conformité, le vendeur et l'acheteur doivent se mettre d'accord pour savoir comment financer la remise à hauteur.
Quand aura lieu la prochaine campagne de dératisation ?	Des campagnes de dératisation ont été organisées en novembre 2020 et avril 2021. Des doses de dératisation sont disponibles au Centre Technique Municipal pour les propriétaires de pavillons.
Est-il prévu des travaux de rénovation de la chaussée dans le quartier des Terres Blanches (effondrement par endroit) ?	Un diagnostic général concernant la voirie est en cours de réalisation. A ce stade, le quartier des Terres Blanches n'est pas retenu au budget 2021 : cela ne signifie pas que le secteur ne mérite pas des travaux, mais des priorités ont dû être fixées pour 2021.
Des dégradations régulières et récurrentes des voiries sont observées à la suite de chantiers de promoteurs : de quels moyens la ville dispose-t-elle pour les obliger à une remise en état de la chaussée après leur passage ?	Dès que nous avons connaissance de ce type de désordre, nous intervenons par des rappels à l'ordre ou des verbalisations. De plus, une charte de chantier est en cours d'élaboration pour clarifier les responsabilités de chacun.
Est-il prévu des actions pour prévenir le risque d'inondations dont certains habitants sont victimes ?	Un travail de fond est réalisé avec les 2 syndicats : le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB) et le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVV) puisque le Bief est à la fois sur Chilly-Mazarin (SIAVHY) et sur Morangis (SIAVB). L'objectif est de retracer le cheminement du Bief sur les 2 communes (nombreuses parties sous-terraines) pour pouvoir contrôler son état. De plus, la DIRIF a été sollicitée pour anticiper les travaux de curage et de nettoyage des réseaux d'assainissement en prévision de la période estivale.
Est-il prévu un dos d'âne rue des Violettes pour réduire la vitesse ?	L'aménagement de dos d'âne est très controversé : ils créent des nuisances (accélération, freinage, bruit) et font souvent l'objet d'un enlèvement après leur installation. D'autres dispositifs sont envisagés pour réduire la vitesse : acquisition de deux radars pédagogiques, opérations de verbalisations, mise en place de chicanes pour obliger les véhicules à ralentir
Qu'en est-il de la pétition lancée par la Ville concernant la ligne 14 ?	La prolongation de la ligne 14 nécessiterait une loi puisqu'elle s'inscrirait dans une modification de la loi relative au projet du Grand Paris.

QUESTION / PROBLEME / DEMANDE	REPOSE / SUIVI
De nombreux véhicules type camionnettes et utilitaires stationnent les veilles de marché avenue Balzac : que peut-on faire ?	Des places de stationnement sont destinées aux commerçants du marché au Parc des Champs Foux (côtés rue d'Athis) mais ils ne les utilisent pas. Il nous faut mener une réflexion globale sur le stationnement aux abords du marché.
Comment contacter l'association qui recueille des chats errants ?	Il s'agit de l'association « Ami Pattes » : amipattes@gmail.com
Est-il prévu un retour des patrouilles de la Police municipale de nuit ?	Les effectifs de la PM sont renforcés depuis l'arrivée de l'équipe municipale : 6 Policiers municipaux et 4 autres d'ici l'été. Cela permettra une réorganisation et un redéploiement des équipes sur le territoire avec la mise en place d'une équipe de nuit.
Que peut-on faire pour lutter contre la pollution sonore la nuit ?	Pour les nuisances liées au passage d'avions, il faut transmettre aux services communaux les heures et dates de ces nuisances pour que nous saisissions ADP de manière factuelle. Pour les nuisances liées à des comportements irrespectueux et à des formes d'incivilités (musique, bruits de groupes), il faut saisir la police Nationale (le 17).
Les escaliers du sous-sol de la place de la Libération (permettant l'accès au parking) sont dans un tel état qu'ils ne sont plus utilisés : les personnes préfèrent remonter via la voie roulante ce qui présente un réel danger... Que peut-on faire ?	Les services techniques seront saisis pour améliorer la situation. Des problèmes d'infiltration provoquent cet état d'insalubrité. Nous allons nous rapprocher de la copropriété pour trouver une solution.
Secteur parking aux abords de la Crèche Familiale et de la maternelle du Centre : demande d'entretien des haies	La taille sera réalisée par les services techniques après la période de risque de gel.
Rue François Mouthon : problème d'éclairage en début de rue, côté avenue Mazarin	Une intervention de la BIR est prévue ces prochains jours pour régler le problème.
Nuisances nocturnes importantes aux abords de la Place de la Libération et avenue de la République. Quelles sont les actions prévues pour améliorer la situation ? Le retour d'une équipe de nuit est-il prévu ?	Un renfort de la Police nationale sur la période estivale a été demandée. Le partenariat entre la Police municipale et la Police nationale est renforcé avec la réception des images de vidéosurveillance de la Ville au Commissariat de Longjumeau, ce qui n'était pas le cas depuis 2 ans... La présence humaine sur le secteur sera renforcée avec l'augmentation des effectifs de notre police municipale.
Peut-on installer des caméras avenue Mazarin pour verbaliser les véhicules ne respectant pas la limitation de vitesse et les feux tricolores ?	Une opération de contrôle importante a été organisée avenue Mazarin (au niveau de Bel Abord) il y a quelques semaines. Ces opérations sont reconduites mais elles nécessitent des effectifs importants.

QUESTION / PROBLEME / DEMANDE	REPONSE / SUIVI
Peut-on changer l'éclairage et l'enfouissement du réseau sur la D118 (côté square Condorcet) ?	L'enfouissement des réseaux est planifié de manière globale sur le territoire de la Ville en lien avec les travaux de voirie : ils sont réalisés lors de travaux de rénovation.
Peut-on envisager la création d'un parcours pour mise en valeur du Patrimoine ?	Il est prévu au Budget 2021 la mise en place d'une signalisation (logo et descriptif) pour les sites classés Monuments Historiques : Pavillons, Doves et Ponts, Eglise Saint Etienne et 2 regards d'eau. De plus, sur le futur site Internet de la Ville un parcours gratuit téléchargeable qui couvre l'essentiel du patrimoine du Nord de la Ville, allant du IIIe siècle (Aqueduc gallo-romain) à nos jours (Immeuble Signal) sera accessible.
Peut-on installer des capteurs de qualité d'air ?	Une demande a été adressée à la CPS en fin d'année dernière. Aujourd'hui rien n'est prévu au niveau intercommunal. Il est prévu de se rapprocher de l'association Airparif en lien avec d'autres partenaires pour développer un plan d'actions pour lutter contre la pollution atmosphérique.
Demande d'information sur le suivi et les soins apportés aux animaux du Parc animalier	Des visites vétérinaires ont lieu régulièrement : un des derniers rapports soulignait une suralimentation qui a entraîné un surpoids des animaux. Le vétérinaire a donc prescrit une mise au régime. Il est essentiel de respecter l'interdiction de nourrir les animaux du Parc. Les animaux sont nourris par les services communaux 7 jours sur 7.
Est-il possible d'installer des fontaines d'eau potable, des bancs, des bosquets, des arbres au Parc des Champs Foux ?	Ce type d'aménagement n'est pas prévu. Il faudrait prendre en compte le risque d'augmentation des nuisances pour les riverains.
Aux abords de l'Hôtel de ville : est-il prévu une réfection des trottoirs qui conserverait les pavés ?	40 000 euros ont été budgétés pour la réfection des trottoirs de la ville (enveloppe globale). Pour 2021, priorité est donnée à l'avenue Pierre Brossolette.
Demande d'information concernant un problème d'infiltration d'eau au parking du 7A et 8 avenue Charles de Gaulle (sans doute une étanchéité défectueuse du revêtement de surface) : que faire ?	Il s'agit du domaine privé, le problème d'infiltration d'eau (connu depuis des années des co-propriétaires et autres syndic) nécessite de mobiliser un bureau d'étude car la solution technique à apporter peut représenter une somme conséquente.
Demande d'aménager une piste cyclable sur l'avenue Pierre Brossolette	Cette réflexion s'inscrit dans le schéma à l'échelle de l'intercommunalité.